CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2016

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2016

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen	1
Résultats	2
Bilan	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 12
Renseignements complémentaires	13

GENDRON OUELLETTE PERREAULT CPA INC.

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux membres de
CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION au 30 juin 2016 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la société.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Gendron Ouellette Perreault CPA Inc

GENDRON OUELLETTE PERREAULT CPA INC.[1]

Repentigny, le 6 septembre 2016

[1] Par Alain Ouellette, CPA auditeur, CGA

Bureau de Repentigny
818, rue Notre-Dame, bur. 200
Repentigny (Québec) J5Y 1B7
Téléphone : 450 704 4601
Télécopieur : 450 704 4607

www.gopcomptables.com

Bureau de Joliette
473, rue St-Charles-Borromée N
Joliette (Québec) J6E 4S3
Téléphone 450 759 6262
Télécopieur 450 755 2424

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016
(non audité)

	2016	2015
PRODUITS		
Kiosque Loto-Québec	1 203 169 $	1 139 712 $
Activités (annexe A)	396 523	406 999
Subventions (annexe B)	128 116	86 902
Cotisations des membres	90 057	92 732
Ristournes	6 852	5 927
Revenus d'intérêts	1 711	1 621
Commandites	-	3 332
	1 826 428	1 737 225
CHARGES		
Kiosque Loto-Québec	1 179 751	1 128 596
Activités (annexe D)	295 177	299 533
Salaires et charges sociales	240 509	195 941
Loyer	27 902	28 279
Sous-traitance	12 678	39 750
Fournitures de bureau et papeterie	12 353	9 596
Honoraires professionnels	8 674	21 640
Permis, licences et associations	7 961	7 075
Frais bancaires	5 657	4 614
Congrès, réunions et perfectionnement (annexe C)	4 418	4 961
Frais de représentation	3 809	3 688
Amortissement des immobilisations corporelles	3 352	4 404
Télécommunications	3 348	2 995
Assurances	2 883	2 717
Entretien et réparations - Mobilier et équipement	2 510	2 565
Publicité	1 870	551
Location de véhicule et frais de déplacements	1 583	4 813
Divers	321	30
	1 814 756	1 761 748
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	11 672 $	(24 523) $

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

BILAN

30 JUIN 2016
(non audité)

	2016	2015
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	250 940 $	317 324 $
Comptes clients et autres créances (note 3)	47 650	21 750
Inventaire du kiosque Loto-Québec	14 359	11 678
Frais payés d'avance	7 682	2 452
	320 631	353 204
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	9 996	13 348
	330 627 $	366 552 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	29 410 $	54 930 $
Produits reportés	77 143	97 717
Apports reportés (note 6)	40 875	42 378
	147 428	195 025
ACTIF NET		
AFFECTÉ	-	9 570
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	9 996	14 698
NON AFFECTÉ	173 203	147 259
	183 199	171 527
	330 627 $	366 552 $

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016
(non audité)

	Affecté au mentorat	Investi en immo-bilisations	Non affecté	2016 Total	2015 Total
SOLDE AU DÉBUT	9 570 $	14 698 $	147 259 $	171 527 $	196 050 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(3 352)	15 024	11 672	(24 523)
Affectation interne (note 7)	720	-	(720)	-	-
Reclassement	-	(1 350)	1 350	-	-
Affectation du déficit d'opération (note 7)	(10 290)	-	10 290	-	-
SOLDE À LA FIN	- $	9 996 $	173 203 $	183 199 $	171 527 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016
(non audité)

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	11 672 $	(24 523) $
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 352	4 404
	15 024	(20 119)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(81 408)	55 387
	(66 384)	35 268
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Encaissement de placements temporaires	-	126 595
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(66 384)	161 863
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	317 324	155 461
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	250 940 $	317 324 $

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

La Chambre de commerce Pierre-Le Gardeur de Repentigny est constituée en vertu de la partie II de la Loi fédérale des Chambres de commerce et est exemptée des impôts sur le revenu. Elle est un organisme à but non lucratif, regroupant des gens d'affaires, vouée à la promotion du développement des entreprises de la MRC de l'Assomption.

Au cours de l'exercice 2012, l'organisme a regroupé ses activités avec la Chambre de commerce de l'Assomption et la Jeune chambre d'affaires et professionnels de Lanaudière.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La société applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent beaucoup d'heures annuellement à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

a) Activités de la Chambre de commerce

Les produits des activités de l'organisme sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la prestation des services.

b) Kiosque Loto-Québec

Les produits provenant de la vente de biens du kiosque de Loto-Québec sont constatés à titre de produits au moment de la vente aux consommateurs.

c) Subventions

L'organisme comptabilise les produits de subvention selon la méthode du report. Les subventions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions non affectées sont constatées au titre de produit lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Cotisations des membres

Les produits de cotisations des membres sont comptabilisés sur la durée de la période d'admissibilité à la cotisation.

e) Commandites

Les commandites non affectées sont comptabilisées comme produits, au moment où elles sont reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

Les commandites grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que produits au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies.

Les commandites reçues sous forme de biens ou de services ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisées à la juste valeur lorsque celles-ci peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable.

f) Intérêts sur la trésorerie et les placements

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

g) Autres revenus

Les autres revenus sont comptabilisés lorsque des preuves convaincantes d'un accord que le service a été rendu existent, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la société détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la société détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultat.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

La société comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transactions relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Stocks

L'inventaire du kiosque Loto-Québec est évalué au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Amortissement dégressif	20 %
Équipement informatique	Amortissement dégressif	30 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits reportés

Les produits reportés, représentant des produits provenant de cotisations des membres, d'activités et de commandites qui chevauchent des exercices, sont constatés aux résultats au fur et à mesure que les charges afférentes sont engagées ou que les services sont rendus.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2016	2015
Comptes clients	40 564 $	16 924 $
Subventions à recevoir	4 011	4 826
Taxes à la consommation	3 075	-
	47 650 $	21 750 $

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016			2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	32 953 $	26 638 $	6 315 $	7 900 $
Équipement informatique	23 375	21 628	1 747	2 500
Améliorations locatives	5 054	3 120	1 934	2 948
	61 382 $	51 386 $	9 996 $	13 348 $

5. CRÉDITEURS

	2016	2015
Comptes fournisseurs	7 955 $	3 626 $
Salaires et vacances à payer	14 639	12 161
Retenues à la source	1 470	762
Taxes à la consommation	-	1 216
Frais courus	5 346	37 165
	29 410 $	54 930 $

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont constitués de contributions municipales et autres subventions qui représentent des sommes reçues au cours de l'année et destinées à couvrir une partie des charges de fonctionnement de la chambre pour le prochain exercice financier. Les variations survenues dans ce solde sont les suivantes :

	2016	2015
Apports reportés au début	42 378 $	40 500 $
Montants reçus au cours de l'exercice	231 447	225 385
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(232 950)	(223 507)
Apports reportés à la fin	40 875 $	42 378 $

7. ACTIF NET AFFECTÉ ET AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice le déficit au montant de 10 290 $ en lien avec les activités du mentorat a été affecté au fonds mentorat et le conseil d'administration a affecté un montant de 720 $ pour compenser le manque à gagner du mentorat.

L'organisme ne peut utiliser ces montant grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par la société en vertu d'un bail totalise 48 800 $ et les versements estimatifs à effectuer au cours des deux prochains exercices sont les suivants :

2017	24 400 $
2018	24 400
	48 800 $

9. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2016	2015
Comptes clients et autres créances	(25 900) $	16 620 $
Inventaire du kiosque Loto-Québec	(2 681)	1 641
Frais payés d'avance	(5 230)	(200)
Créditeurs	(25 520)	30 839
Produits reportés	(20 574)	4 609
Apports reportés	(1 503)	1 878
	(81 408) $	55 387 $

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme au 30 juin 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la société à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la société est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

La société consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La société n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, la société évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016
(non audité)

	2016	2015
ANNEXE A		
ACTIVITÉS		
Inscriptions	173 186 $	174 707 $
Subventions	104 834	136 605
Commandites	97 249	74 977
Autres	21 254	20 710
	396 523 $	406 999 $
ANNEXE B		
SUBVENTIONS		
Contributions municipales	87 000 $	78 000 $
Salariales	28 766	5 527
Autres subventions	12 350	3 375
	128 116 $	86 902 $
ANNEXE C		
CONGRÈS, RÉUNIONS ET PERFECTIONNEMENT		
Congrès, réunions et perfectionnement	4 418 $	4 961 $
ANNEXE D		
ACTIVITÉS		
Honoraires	122 450 $	152 223 $
Location, traiteur et repas	83 404	51 834
Salaires et charges sociales	40 900	40 352
Papeterie, impression et fournitures	14 101	9 411
Prix concours	10 429	13 787
Autres	8 599	20 828
Frais tournoi de golf et autres	8 164	7 594
Télécommunications	3 225	290
Publicité et promotion	2 000	1 500
Formation et déplacements	1 905	1 714
	295 177 $	299 533 $